

Réf: Dossier 312292

Avis de constitution

SOCIETE « ASSOCIATION OF INSTITUTES AND SUSTAINABLE FUNDS FOR DEVELOPMENT » en abrégé « AISFD »

Siège Abidjan COCODY ANGRE à proximité du
TERMINUS de bus 81-82,, Lot 623, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSOCIATION OF INSTITUTES AND SUSTAINABLE FUNDS FOR DEVELOPMENT » en abrégé « AISFD »

Objet : La société ASSOCIATION OF INSTITUTES AND SUSTAINABLE FUNDS FOR DEVELOPMENT en abrégé AISFD a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

Assistance technique, Développement,
Acquisition, Gestion d'actif immobilier et mobilier .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan COCODY ANGRE à proximité du
TERMINUS de bus 81-82,, Lot 623, Ilot 00

Dirigeant(s) M DAO MOHAMED LAMINE VASSIAKA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04820 du 14/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28672/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

